

ALSACE

Axe 8 : Formations à destination des personnels médicaux

# Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose : Module 1 - Diagnostic

## Contexte

---

L'endométriose affecterait entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer et représente en France une forte cause d'infertilité. Elle provoque des douleurs invalidantes à type de dysménorrhées, de dyspareunies, de douleurs pelviennes mais également, selon sa localisation, des signes fonctionnels urinaires (dysurie), digestifs (dyschésie), notamment, faisant de l'endométriose une maladie à retentissement fonctionnel important altérant la qualité de vie. A cela s'ajoute un retard diagnostique quasi-systématique, en moyenne de sept ans, laissant le temps à la maladie de progresser alors qu'il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif. En réponse à cet enjeu de santé publique, la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose annoncée par le Président de la République a été lancée en février 2022. Elle s'inscrit également au sein du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023 - 2027).

## Objectifs

---

### Objectif indicatif

Améliorer les pratiques professionnelles du diagnostic de l'endométriose.

## Renseignements complémentaires

---

**Modalité pédagogique :** Présentiel ou distanciel

**Nombre de participants :** De 8 à 15 participants

**Coût pédagogique :** Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents.

## Programme

---

### Programme indicatif

- Identifier les symptômes évocateurs et les signes cliniques de l'endométriose.
- Connaître les filières endométriose dans leurs missions et leur offre de soins graduée pour soutenir les parcours de diagnostic et de soins et permettre un juste adressage des patientes au sein des filières régionales.
- Assurer l'analyse des résultats de questionnaires de diagnostic ou auto-diagnostic.
- Orienter vers un professionnel pour réaliser les examens de première intention selon les recommandations de

la HAS.

- Prescrire pour les professionnels concernés, les examens complémentaires de second recours notamment la réalisation notamment la réalisation et l'analyse des examens d'imagerie et d'exploration.
- Evaluer le retentissement (somatique/fonctionnel, psychologique, professionnel ...) et plus particulièrement de la douleur sur la qualité de vie.

**Public**

**Professionnels médicaux : médecins urgentistes et les internistes, gynécologues médicaux, gynécologues obstétriciens, urologues, chirurgiens digestifs, radiologues, médecins de la douleur et de la fertilité, sage-femmes.**

**Exercice**

**2025**

**Code de formation**

**AFR 8.09**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**A déterminer**

**Durée**

**7 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**